



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 1^{er} octobre 2020 — N° 129

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la sensibilisation à la cybersécurité.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'organisme Projaide inc.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des personnes âgées.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de saluer le courage et la détermination des étudiants des cégeps et des universités en temps de pandémie.

1^{er} octobre 2020

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Denise Gentil, fondatrice et ex-présidente de la fondation Paul-Pineault pour soulager l'alzheimer.

Mme Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Hermann Charest pour sa contribution au monde des médias et des communications.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner le Mois du patrimoine hispanique.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage au personnel de soutien en milieu scolaire pour ses efforts en temps de pandémie.

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Centraide Outaouais.

À 9 h 52, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

1^{er} octobre 2020

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, dépose :

Le rapport annuel 2019-2020 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour;

(Dépôt n° 1859-20201001)

Puis, au nom de M. Girard, ministre des Finances, il dépose :

Le rapport annuel de gestion 2019-2020 de l'Institut de la statistique du Québec.

(Dépôt n° 1860-20201001)

Puis, au nom de M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, il dépose :

Le rapport annuel de gestion 2019-2020 de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;

(Dépôt n° 1861-20201001)

Les rapports annuels de gestion 2019-2020 des Centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Montréal-Centre

(Dépôt n° 1862-20201001)

Montréal-Ouest

(Dépôt n° 1863-20201001)

Outaouais

(Dépôt n° 1864-20201001)

Côte-Nord

(Dépôt n° 1865-20201001)

Laval

(Dépôt n° 1866-20201001)

1^{er} octobre 2020

Les rapports annuels 2019-2020 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services des Centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Côte-Nord

(Dépôt n° 1867-20201001)

Laval

(Dépôt n° 1868-20201001)

Le rapport annuel 2019-2020 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services du Centre hospitalier de l'Université de Montréal;

(Dépôt n° 1869-20201001)

Le rapport annuel de gestion 2019-2020 du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine;

(Dépôt n° 1870-20201001)

Le rapport annuel de gestion 2019-2020 du Centre hospitalier de l'Université de Montréal;

(Dépôt n° 1871-20201001)

Le rapport annuel de gestion 2019-2020 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

(Dépôt n° 1872-20201001)

Enfin, au nom de M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il dépose :

Le rapport annuel 2019-2020 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

(Dépôt n° 1873-20201001)

1^{er} octobre 2020

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2019-2020 d'Élections Québec et de la Commission de la représentation électorale. Ce rapport est accompagné d'une lettre de M. Pierre Reid, directeur général des élections du Québec.

(Dépôt n° 1874-20201001)

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du règlement, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 29 et 30 septembre 2020, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 50, Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 1875-20201001)

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 23, 24, 29 et 30 septembre 2020, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 56, Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions légales.

(Dépôt n° 1876-20201001)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

1^{er} octobre 2020

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, conjointement avec Mme David (Marguerite-Bourgeois), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) propose:

QUE l'Assemblée nationale réitère que la seule langue officielle du Québec est la langue française;

QUE l'Assemblée nationale réitère que la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité;

QUE l'Assemblée nationale réitère que la langue française est notamment la langue de l'État et des communications au Québec;

QUE l'Assemblée nationale insiste sur le devoir des élus de la nation québécoise de promouvoir, de valoriser et de défendre l'utilisation de la langue française;

QUE l'Assemblée nationale rappelle que les allocutions des membres de l'Assemblée nationale avec la Tribune de la presse du Parlement du Québec devraient être faites, comme le veut l'usage et la tradition, en français, sauf exception pour des raisons de sécurité et de santé publique.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 478 en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

1^{er} octobre 2020

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier), conjointement avec Mme D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée de commémoration pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées qui se tiendra le 4 octobre prochain;

QU'elle souligne qu'il y a maintenant plus d'un an, étaient déposés deux rapports d'enquête fondamentaux mettant en lumière plusieurs injustices vécues par les Autochtones et proposant l'urgence d'instaurer des actions concrètes;

QU'elle affirme que plusieurs appels à la justice du rapport d'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées restent encore à être mis en application;

QU'elle affirme également qu'il reste la majorité des appels à l'action du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec restent à compléter;

QU'elle affirme qu'il y a lieu d'intensifier le travail pour la mise en application de ces appels à la justice et à l'action en collaboration avec les partenaires autochtones;

QU'elle rappelle que la mort tragique de Joyce Echaquan cette semaine est l'exemple concret que nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir afin d'offrir aux peuples autochtones toute la dignité qui leur revient de droit;

QU'enfin, les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en mémoire de toutes les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées et leurs familles.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

1^{er} octobre 2020

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n^o **479** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle qu'il y a un an, elle recevait le rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec comportant 142 appels à l'action;

QU'elle rappelle que le gouvernement s'est engagé, le 8 octobre 2019 à reconnaître les principes et à négocier la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des Peuples autochtones;

QU'elle souligne que selon le sondage Léger publié le 12 août dernier, 91% des répondant.e.s pensent que l'État québécois a un rôle important à jouer dans l'atteinte et le maintien de l'égalité entre les Premières Nations, les Inuit et les Québécois;

QU'elle souligne que le plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination, rendu public le 29 septembre, nous rappelle l'importance de travailler en alliance avec les peuples autochtones et qu'il invite l'ensemble de la société québécoise et ses institutions à poser des gestes concrets afin d'en arriver à un meilleur vivre ensemble;

1^{er} octobre 2020

QU'elle rappelle que ces alliances sont nécessaires pour que ces gestes créent un lien de confiance et brisent la méfiance;

QU'elle prenne acte que le rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec, dans son appel à l'action 3, appelle le gouvernement à procéder, en collaboration avec les autorités autochtones, à l'élaboration et à l'adoption d'une loi garantissant la prise en compte des dispositions de la Déclaration des Nations unies sur les droits des Peuples autochtones dans le corpus législatif relevant de ses compétences;

QUE par conséquent, l'Assemblée nationale demande au Premier ministre du Québec de s'entendre dans les meilleurs délais possible avec les autorités autochtones sur les définitions des dispositions et des principes de la Déclaration des Nations unies sur les droits des Peuples autochtones afin d'élaborer et d'adopter les modifications législatives nécessaires.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **480** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les 50 ans de la crise d'Octobre; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

1^{er} octobre 2020

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 53, Loi sur les agents d'évaluation du crédit ;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi concernant principalement la nomination et le mandat des coroners et du coroner en chef ;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux notamment pour les usagers qui reçoivent des services des établissements privés.

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs se réunira en séances de travail afin d'organiser les travaux de la Commission.
-

1^{er} octobre 2020

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 19, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 29.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Jolin-Barrette, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, propose que le principe du projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

1^{er} octobre 2020

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, proposant que le principe du projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, soit maintenant adopté.

À 18 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Débats de fin de séance

À 18 h 05, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Kelley (Jacques-Cartier) à Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, portant sur le sujet suivant : « l'absence de respect du gouvernement caquiste envers les communautés autochtones »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Roberge, ministre de l'Éducation, portant sur le sujet suivant : « les délais de dépistage dans le milieu scolaire et la nécessité d'un corridor sanitaire scolaire ». M. Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, remplace le ministre pour ce débat;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) à M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, portant sur le sujet suivant : « l'absence d'aide en lien avec la hausse du coût de la vie en situation de pandémie de COVID-19 pour les personnes les plus vulnérables de notre société ».

1^{er} octobre 2020

À 18 h 43, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 6 octobre 2020, à 13 h40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

1^{er} octobre 2020

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, conjointement avec Mme David (Marguerite-Bourgeois), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n^o 478)

POUR - 120

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	
	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	

1^{er} octobre 2020

Sur la motion de M. Kelley (Jacques-Cartier), conjointement avec Mme D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 479)

(Identique au vote n° 478)

Sur la motion de Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 480)

(Identique au vote n° 478)
